



# CONCOURS TRANSFORMATION WILLKI

WILLKI

## Règlements du concours

1. **Admissibilité** : Le concours est ouvert aux résidents du Québec, de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador, âgés de 18 ans et plus.
2. **Période du concours** : Le concours prend fin le 31 octobre 2024 à 23h59.
3. **Comment participer** :
  - a) Utilisez la pierre Willki pour votre projet de rénovation ou construction neuve.
  - b) Prenez une photo avant ET après l'installation de la pierre Willki.
  - c) Remplissez le [formulaire de participation](#).
  - d) Abonnez-vous à notre compte [Facebook](#) et [Instagram](#).
4. **Sélection du gagnant** :
  - a) 1 seule personne sera déclarée gagnante du concours. Le gagnant sera sélectionné au hasard parmi tous les participants et annoncé le 1er novembre 2024. Le gagnant sera contacté via les réseaux sociaux et/ou par e-mail.
  - b) Remplir le formulaire vous donne 1 participation. Il est interdit de remplir le formulaire plus d'une fois par personne/par projet.
  - c) Willki publiera chaque résultat avant/après sur ses pages Facebook et Instagram. Obtenez une participation additionnelle pour chaque partage et mention "j'aime" que votre projet reçoit jusqu'au 31 octobre 2024 à 23h59.
5. **Prix** : Suite à l'achat de la pierre Willki pour leur projet, les clients peuvent gagner leur achat jusqu'à concurrence de 2,500\$ en soumettant leur formulaire de participation. Un achat est donc nécessaire. Le gagnant recevra jusqu'à 2500 \$ en produits Willki. Par exemple :
  - a) Si le client gagnant a acheté pour 1500\$ de produits Willki, il recevra 1500\$.
  - b) Cependant, si le client a acheté pour 4500\$ de produits Willki, il recevra 2500\$ en retour.

Bonne chance à tous!

\*Si vous avez toute question, veuillez nous contacter au [info@willki.ca](mailto:info@willki.ca) ou au 450-534-1250.